



SYSTÈMES D'**I**NFORMATION ET DE **C**OMMUNICATION
DU **M**INISTÈRE DE L'**I**NTÉRIEUR

<http://cgt-sic.interieur.rie.gouv.fr/>

LE CHESNAY le 23 septembre 2021

Monsieur le Secrétaire Général
Place Beauvau
75008 Paris

Objet : déploiement du dispositif Réseau Radio du Futur

Monsieur le Secrétaire Général

Par votre note ref 21-023741-A, vous faites part du déploiement du Réseau Radio du Futur dans 22 départements métropolitains à compter du mois de septembre 2021.

Le RRF est basé sur une architecture utilisant les réseaux 4G et 5G de 2 opérateurs téléphoniques. Au fur et à mesure du déploiement du RRF, le réseau INPT deviendra obsolète.

Nous tenons à rappeler que la CGT est contre toute forme d'externalisation ou de contractualisation des missions de service public en général et SIC en particulier.

Le déploiement du RRF sera achevé pour 22 départements métropolitains en 2023.

Dés lors, la question de l'avenir de l'ensemble des personnels en charge, actuellement, de l'entretien, du fonctionnement ou de l'exploitation de l'INPT se pose.

Quelles missions de substitution sont envisagées pour ces personnels au fur et à mesure de l'achèvement du déploiement de RRF?

Une inquiétude légitime de l'ensemble de ces personnels se fait jour. Aucune information sur l'avenir de ces personnels n'a été communiquée jusqu'à présent.

Quelles réponses pouvez-vous apporter quant à leur avenir ?

Recevez, monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Bernard Bottega

Secrétaire national de la CGT-SIC

